

Parler du vieillissement, c'est s'interroger sur le parcours des personnes mais également sur l'évolution des territoires. Processus et flux sont au cœur des réflexions sur le vieillissement tant dans les politiques d'aménagement que dans les politiques d'accompagnement social des personnes. Le projet urbain doit désormais intégrer la question du vieillissement et se nourrir des connaissances du secteur social sur les populations âgées. De la même manière, les politiques sanitaires et sociales doivent tenir compte de problématiques telles que la mobilité ou l'accessibilité qui relèvent des politiques d'aménagement de l'espace.

- Comment analyser les impacts territorial, sociologique, économique induits par ces mutations démographiques ?
- Quelles priorités établir en matière de services locaux d'accompagnement des personnes ou d'affectation des sols pour anticiper les effets du vieillissement ?
- En quoi la vieillesse peut-elle être source de richesses ?
- Un nouveau regard sur le vieillissement est-il possible ?
- Comment le politique peut-il se saisir de cette évolution ?
- Comment passer d'une politique de la vieillesse à une politique du vieillissement ?

Ce colloque abordera ces différentes problématiques ainsi que les réponses existantes ou à construire dans le cadre des politiques des collectivités territoriales. Il favorisera la rencontre des agents des collectivités relevant des deux cultures professionnelles (social et aménagement) dans la perspective de développer leur capacité à travailler ensemble. Il s'agit d'un enjeu fondamental pour permettre l'émergence de politiques publiques adaptées à cette nouvelle donne « sociétale » et « territoriale » : donner aux personnes âgées toute leur place pour un projet de société plus durable.

Programme national Colloque national

Colloque national Investir dans la vieillesse : un enjeu de développement pour les territoires ?

1^{er} et 2 avril 2010
ENACT d'Angers

Contacts

Marie Tavernier

marie.tavernier@cnfpt.fr

Tél : 02 41 22 41 26

Nathalie Robichon

nathalie.robichon@cnfpt.fr

Tél : 02 41 22 41 36

Sandie Cahier

sandie.cahier@cnfpt.fr

Tél : 02 41 22 41 41

Lieu du colloque

ENACT

Rue du Nid de Pie

BP 62020 - 49016 Angers cedex

Tél : 02 41 22 41 22 - Fax : 02 41 22 41 78

Prise en charge financière

L'inscription au colloque comprend la participation aux deux jours et les déjeuners.

L'hébergement, les frais de déplacement, les dîners restent à la charge des participants.

Pour les élus et les personnes extérieures à la fonction publique territoriale, le coût de la formation est de 63,50 euros par jour (incluant frais pédagogiques et déjeuners).

Une convention financière sera passée entre l'ENACT et l'employeur.

Inscriptions

www.enact-angers.cnfpt.fr

Le programme complet sera disponible fin février 2010



Centre National de la Fonction Publique Territoriale

ENACT d'Angers

Rue du Nid de Pie

BP 62020 - 49016 Angers cedex



**Investir dans
la vieillesse :
un enjeu de
développement
pour les territoires ?**

ENACT d'Angers
1^{er} et 2 avril 2010

Colloque national

Investir dans la vieillesse : un enjeu de développement pour les territoires ?

1^{er} et 2 avril 2010 - ENACT d'Angers

Jeudi 1^{er} avril

10h00 - 10h30

Ouverture

10h30 - 11h30

Le vieillissement : de quoi parle-t-on ?

Jean-Paul DEREMBLE, Maître de Conférences en Histoire Médiévale à l'Université de Lille III.

Le vieillissement est un processus anthropologique universel qui ne renvoie pas à une catégorie d'âge mais à des processus.

Comment mieux comprendre la perception française du vieillissement et les dynamiques du phénomène ? Quel est l'enjeu de la connaissance pour mieux l'apprécier ?

11h30 - 12h30

Le vieillissement : un enjeu pour le développement durable des territoires ?

Dominique ARGOU, sociologue et Maître de Conférences à l'Université de Paris XII

Le vieillissement recouvre une réelle complexité pour l'action publique locale. La diversité des champs impactés nécessite, pour une approche globale du vieillissement, la transversalité des pratiques.

Comment se saisir de la question pour investir réellement dans le vieillissement ? Et que signifie « investir » dans le vieillissement ?

12h30

Déjeuner

14h00 - 15h30

Les territoires sont-ils égaux face au vieillissement ?

Gérard-François DUMONT, professeur de géographie et de démographie à l'Université Paris Sorbonne - Paris IV

Jean-François GHEKIERE, Maître de Conférences en Géographie de la population au Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Sociétés de l'Université de Lille I

Table-ronde animée par Benjamin BRILLAUD, chargé de prospective à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Nancéenne

Les seniors ne sont pas tous les mêmes partout et les territoires ne vieillissent pas tous pareils. Ce constat vient briser de nombreuses représentations.

Quelle connaissance avons-nous du phénomène sur les territoires ? Quels sont les impacts de la présence des personnes âgées ? Quels sont les déterminants de l'attractivité résidentielle de certains territoires ?

15h45 - 17h30

Le vieillissement : bonne ou mauvaise nouvelle économique ?

Conférence :

Serge GUERIN, sociologue et Maître de Conférences en management des séniors à l'ESG de Paris

Suivie d'une table ronde :

Pierre-Marie CHAPON, chargé de recherche ICADE G3A

Serge GUERIN

Table ronde animée par Benjamin BRILLAUD, chargé de prospective à l'ADUAN

Le vieillissement est souvent perçu comme un élément défavorable au développement économique local. Pourtant, certains territoires vivent en partie des ressources des personnes âgées.

Quelles sont les perspectives autour des enjeux économiques du vieillissement ? Est-ce que « cheveux gris » signifie toujours « croissance molle » ?

Quelles opportunités en termes d'habitat-logement sont à saisir par les territoires ?

18h30 - 19h30

Conférence sur des expériences étrangères (sous réserve)

Vendredi 2 avril

9h00 - 10h15

Des politiques de la vieillesse à une politique du vieillissement : un nécessaire changement de paradigme

Hélène THOMAS, professeur des Universités en sciences politiques, responsable du master « Politiques des âges et du bien vieillir en Europe » à l'IEP d'Aix en Provence (sous réserve)

La prise en compte par les politiques publiques du phénomène du vieillissement est presque toujours le fait de politiques sectorielles.

Quelles difficultés rencontrent les politiques publiques pour répondre de manière adaptée aux enjeux du vieillissement ? Quel contenu donner à une véritable politique territoriale du vieillissement ? Comment garantir la citoyenneté sociale et politique de la personne vieillissante ?

10h30 - 12h30

Le vieillissement : d'une vision catégorielle à une approche articulée

Nathalie DEMESLAY, responsable du service Habitat de Rennes Métropole

Yves MARECAUX, chargé de mission Dépendance au Conseil Général de la Dordogne

Un responsable du Ministère de l'équipement

Evelyne SYLVAIN, directrice des établissements et services à la CNSA

Table ronde animée par Christine JURDAN, consultante territoires et vieillissement à Brigitte Croff Conseil et Associés

Pour construire une politique du vieillissement, il faut s'interroger au préalable sur la définition des territoires de compétences.

Y a-t-il une cohérence entre l'action des différentes institutions et professionnels impliqués ? Articulation territoriale et institutionnelle, approche intersectorielle et interdisciplinaire : comment organiser le travail en amont ?

12h30

Déjeuner

14h00 - 15h30

Le vieillissement : une opportunité pour des projets innovants

Martine BARBIER-PRIEUR, responsable de la Direction Solidarités au Conseil Général de Maine-et-Loire (sous réserve)

Carolina BENITO, chargée d'observation urbaine et sociale à la Mairie d'Angers

Laurent ESCOBAR, directeur associé de Stratis Conseil (Clermont-Ferrand)

Bernard ZELLER, directeur du Développement CIRMAD Est

Table-ronde animée par Benjamin BRILLAUD, chargé de prospective à l'ADUAN

La construction d'une politique territoriale du vieillissement ouvre la porte à l'émergence de projets innovants. Les documents de planification et de programmation s'emparent progressivement de cette question.

À quels nouveaux projets peut mener un travail partenarial entre les différents services concernés ? De quelles observations de la population disposent les territoires pour bâtir des projets répondant au mieux aux besoins ?

15h30 - 16h30

Table ronde conclusive : quelles perspectives pour les acteurs institutionnels et professionnels du vieillissement ?

Christine JURDAN, consultante territoires et vieillissement à Brigitte Croff Conseil et Associés

Yves MARECAUX, chargé de mission Dépendance au Conseil Général de la Dordogne

Benjamin BRILLAUD, chargé de prospective à l'ADUAN